

**DECOUVERTE D'UNE IMPORTANTE COLONIE DE
SEROTINES COMMUNES *EPTESICUS SEROTINUS*
EN LISIERE DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU**

<p>Lustrat P. (1996) Découverte d'une importante colonie de Sérotines communes <i>Eptesicus serotinus</i> en lisière de la forêt de Fontainebleau. Bull. Ass. Natur. Vallée Loing. Vol. 72/4 : 149-151.</p>

Plusieurs espèces de chauves-souris peuvent utiliser comme gîte certaines parties des habitations humaines. Il s'agit le plus souvent de colonies de femelles venant mettre bas. Ces intrusions suscitent des réactions variées, mais souvent négatives chez les habitants.

Certaines personnes cherchent à se débarrasser de n'importe quelle manière de ces animaux, d'autres désirent les faire partir sans pour autant les tuer. Aucune instance n'existe pour conseiller ces personnes, qui appellent parfois le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, ou les pompiers, qui sont bien embarrassés par ces appels (car toutes les espèces de chauves-souris sont protégés), et nous retransmettent les appels reçut.

De 1986 à 1996, nous avons répondu à 108 appels concernant des problèmes de chauves-souris dans les habitations en Seine et Marne (Lustrat, 1996a, 1996b)..

En 10 années, nous sommes intervenu pour éviter la destruction d'une centaine de colonies de chiroptères. Une colonie comptant en général environ 50 individus (Lustrat, 1996a), nous avons sauver environ 5000 chauves-souris !

Le 6 juin 1996, je reçois un appel de Monsieur G., habitant à Bourron-Marlotte, importuné par la présence d'une colonie de chiroptères installée sous la toiture, faisant beaucoup de bruit près des chambres situées dans les combles aménagées, et dégageant une forte et incommode odeur d'urine.

En me rendant sur place le jour même, je constate la présence d'une vingtaine de chauves-souris au minimum ; capturant un individu (autorisation du Ministère de l'Environnement n° CH 25-LU), je pus identifier espèce : il s'agissait d'une femelle en gestation de **Sérotine commune** *Eptesicus serotinus*. Les chiroptères se cachaient derrière les chevrons des poutres, et il était donc difficile de les identifier et de les compter précisément.

Mr G. me précisa que la colonie était installée depuis plus de vingt ans, mais que le nombre d'individus augmentait régulièrement. Cette grande maison est située en lisière immédiate de forêt. Je pus aussi constater le bruit important causé par ces animaux, nettement perceptible dans les chambres situées sous les combles. Ce bruit était causé par le crissement des ongles des chauves-souris se

déplaçant entre l'isolation et le mur de la chambre, et plus tard de façon encore plus audible, par les cris des adultes et des jeunes !

Mr G. Venait de retirer de son grenier 5 sacs de 100 litres plein de crottes de chauves-souris !

Le 29 juin, une nouvelle visite permit de constater que les jeunes étaient nés, mais restaient encore accrochés à leurs mères, incapables de voler.

Le dérangement étant important, j'utilisais la technique que je teste depuis plusieurs années (Lustrat, 1996a) : l'utilisation d'un émetteur d'ultrasons afin de déranger les animaux et les inciter à changer de place dans la vaste toiture, afin de ne pas gêner les propriétaires.

Malheureusement, cette technique n'est pas efficace à 100 %, et cette fois, la colonie de voulut pas changer de place, en raison de l'insolation plus importante de ce côté de la toiture.

Afin de remédier au bruit important causée par la colonie (sans oublier les chauves-souris entrant en vol dans les pièces lorsque les fenêtres sont ouvertes le soir), nous proposons au propriétaire d'étudier la possibilité d'effectuer des travaux afin de cloisonner la colonie dans une partie des combles non occupée. Cependant, Mr G. Prévoyant d'effectuer des travaux d'aménagements dans ses combles, nous avons du abandonner cette possibilité.

La seule méthode efficace pour éviter les nuisances causées par ces animaux aurait été de boucher les accès par lesquelles elles sortent afin de les empêcher de revenir (en dehors de la saison de reproduction) ; malheureusement, la toiture étant ancienne, les possibilité de sortie pour les chiroptères sont innombrables !

Le 15 juillet, nous effectuons un comptage à la sortie du gîte : environ 130 sérotines communes sortent ! Quelques captures nous permettent de vérifier que les jeunes sortent en compagnie de femelles adultes.

Le 17 juillet, 170 sérotines (femelles adultes et jeunes) quittent leur gîte à la tombée de la nuit.

Le 22 juillet, et le 19 septembre, environ 150 individus sont toujours présents.

La solution à ce problème sera mise en oeuvre cet hiver : des travaux seront effectués sur la toiture (remise en état), et tous les accès possibles pour les chauves-souris seront bouchés de manière totalement hermétiques. Cependant, un passage à sens unique sera laissée en place, afin qu'aucune chauve-souris ne reste prisonnière.

Souhaitons que la colonie trouve un gîte de remplacement !

La taille de cette colonie de reproduction s'est avérée importante ; constituée uniquement de femelles et de leurs jeunes, elle totalise au minimum 170 adultes et jeunes, soit environ une centaine de femelles avant reproduction. La taille des colonie de reproduction de sérotines communes dépasse rarement 50

individus (Gebhard 1985, Maywald & Pott 1989), mais peut parfois atteindre 100 individus (Schober & Grimmberger 1991).

En Europe, *Eptesicus serotinus* est commune (Stebbing, 1988), en France, la sérotine commune est présente sur l'ensemble du territoire, mais cependant, elle est considérée comme une espèce en régression (Saint-Girons, 1984).

En Ile de France, la sérotine commune est rare, cela est due essentiellement au fait qu'elle vit dans les habitations humaines, été comme hiver. Elle a besoin de combles relativement vastes, et souffre donc, comme d'autres espèces, de l'engrillagement des clochers d'église, qui constituent un gîte typique pour cette espèce. Elle n'a été observée que 2 fois en hiver.

En Seine et Marne, c'est la deuxième colonie connue. Dans ce département, je n'ai pu trouver que 3 sites où cette espèce chasse : la forêt de Fontainebleau (Lustrat, 1996a), les villes de Fontainebleau et Avon (Lustrat, 1996b) et les étangs de Sorques (Lustrat, 1996c)

En forêt de Fontainebleau, la sérotine commune est « relativement commune » puisqu'elle totalise 10 % des contacts au détecteur d'ultrasons (Lustrat, 1995a). Avec des filets, j'ai capturé seulement 2 sérotines communes sur 151 chauves-souris, mais cette espèce vole haut, et donc, est rarement capturée (Lustrat, à paraître).

Les individus de cette colonie doivent chasser dans le village de Bourron-Marlotte, mais aussi en forêt de Fontainebleau (j'ai d'ailleurs capturé un individu à la mare aux fées). D'ailleurs, grâce à un détecteur d'ultrasons, j'ai localisé des individus de cette colonie chassant en forêt autour de la maison, mais aussi sous les lampadaires.

En forêt de Fontainebleau, mes observations ont montré que la sérotine commune chasse essentiellement dans les parcelles de résineux (régénérations ou futaies), mais elle exploite aussi les lisières forêt/ville et forêt/fleuve (Lustrat, 1995a). Dans les villes de Fontainebleau et Avon, des sérotines communes sont régulièrement observées en chasse en lisière de la forêt et dans les prairies autour du canal (Lustrat, 1995b).

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le service « Environnement » du Conseil Général de Seine et Marne, qui soutient nos sauvetages de chauves-souris, ainsi que les pompiers de Seine et Marne pour m'avoir retransmis les appels reçus concernant les chauves-souris.

Merci aussi à C. Desmier pour l'aide qu'il m'a apporté.

BIBLIOGRAPHIE

- GEBHARD J. (1985) - Nos chauves-souris. Ligue Suisse pour la Protection de la Nature. 56 pages.
- LUSTRAT P. (1995a) - Les chauves-souris de la forêt de Fontainebleau. Service départemental O.N.F. & Conseil Général de Seine et Marne. Rapport d'étude non publié. NATURE RECHERCHE (55 pp.).
- LUSTRAT P. (1995b) - Les chiroptères des villes de Fontainebleau et Avon. Bull. Ass. Natur. Vallée Loing. Vol. 71/4 : 174-178.
- LUSTRAT P. (1996a) - Les chauves-souris dans les habitations en Seine et Marne. Bilan des opérations de sauvetage réalisées entre 1986 et 1994. Rapport NATURE RECHERCHE non publié, 16 pages.
- LUSTRAT P. (1996b) - Les chauves-souris dans les habitations en Seine et Marne. Bilan des opérations de sauvetage réalisées en 1996. Rapport NATURE RECHERCHE non publié, 14 pages.
- LUSTRAT P. (1996c) - Les chauves-souris de la Plaine de Sorques (77). Rapport d'étude non publié. Nature Recherche. 30 pages.
- LUSTRAT P. (1997 - A paraître) - Biais dus aux techniques d'étude des chiroptères en activité de chasse en milieu forestier. Arvicola. Tome IV. N° 1.
- MAYWALD A. & B. POTT (1989) - Les chauves-souris. Les connaître, les protéger. Ulisse éditions. 128 pages.
- SAINT-GIRONS M.C. (1984) - La Sérotine commune. In « Atlas des mammifères sauvages de France ». S.F.E.P.M. 299 p.
- SCHOBER W. & E. GRIMMBERGER (1991) - Guide des chauves-souris d'Europe. Delachaux et Niestlé. 223 pages.
- STEBBINGS, R. E. (1988) - Conservation of European bats. London : Christopher Helm. 246 p.